



Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

En ce début d'année 2024, vous découvrirez ce nouveau bulletin municipal.

Vous y trouverez les réalisations de l'année écoulée, les projets qui étaient engagés et se poursuivent (Révision du PLU, Parc Photovoltaïque), et d'autres qui se sont enclenchés dans l'intervalle (Restauration des Fabriques, Crèche intercommunale). Tout ne peut pas être mené de front, il faut être vigilant pour ne pas toucher aux impôts locaux, mener du mieux possible les réalisations, en satisfaisant toutes les générations et besoins, tout en gérant les contraintes administratives.

L'année 2023 s'est terminée et la vie culturelle de notre village est toujours aussi riche. Pas un mois ou même une quinzaine sans une animation municipale ou associative. Merci aux organisateurs et aux participants, qui permettent un bon vivre à Argilliers. Les activités qui vous sont proposées permettent aussi de beaux moments de convivialité et de plaisirs partagés.

Merci à toutes celles et tous ceux, qui d'une façon ou d'une autre, participent au développement d'Argilliers. Merci au personnel communal pour son implication quotidienne au bon fonctionnement des services de la commune. Merci enfin à l'ensemble de mon équipe pour son investissement à mes côtés dans l'administration et la gestion de la collectivité.

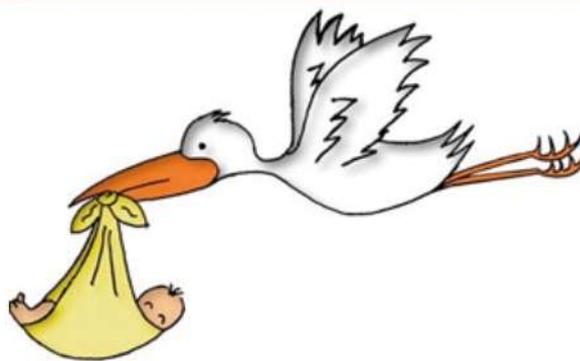
L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2024.

Bonne lecture à toutes et tous !

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à
SOLER Anna, le 14 novembre 2023



Mariages

Félicitations à
José FOUCAULT & Michel LUTIER, Le 15 juillet 2023
Franck POUJADE & Magalie BUHAGIAR, Le 21 décembre 2023



Décès

Nous ont quittés

BUISSERET Monique née LOISEL le 25 Janvier 2023 à l'âge de 95 ans
ANTHEAUME Jacques le 29 Janvier 2023 à l'âge de 79 ans
MAXIT Marie France née SAY le 07 Juin 2023 à l'âge de 78 ans
MAXIT Edmond le 23 Septembre 2023 à l'âge de 83 ans

Travaux

A l'école

Coup de neuf sur nos barrières

Elles permettent une entrée dans l'école en toute sécurité pour nos élèves, et le vert olive de notre région est maintenant de retour!



Entretien des murs

Les agents techniques de la commune ont traité les marches et autres murs de l'école afin d'enlever la mousse qui s'était développée au fil du temps.

La différence est nette!

Au Jardin d'enfants



Des pièces des jeux d'enfants ont été changées, pour des raisons de sécurité.

Les agents en ont aussi profité pour les lasurer enfin de les garder propres plus longtemps.

Devant la Mairie

Afin de promouvoir la lecture et le partage, les agents municipaux ont construit et installé une boîte à livres: vous pouvez y déposer un livre ou en prendre un parmi ceux que d'autres Argillierois y ont laissé.



Voirie et patrimoine

La commune a procédé au curage de 2 des 3 bassins de la station d'épuration. Cette opération, d'un coût de 15000 euros fait partie de l'entretien approfondi qui assure le bon fonctionnement de la station.



Le fauchage et le débroussaillage des rues et voies d'accès au village ont été assurés par Messieurs Plagnol et Gianetto, pour un résultat impeccable.

La Madone a retrouvé ses couleurs et sa bonne place grâce à un enfant du pays: Pierre Bouïn a repositionné la colonne, l'a traitée et a repeint la statue aux couleurs d'origine.



La Communauté de Communes du Pays d'Uzès a réalisé la mise en conformité de la piste de DFCI Y64, en procédant au débroussaillage de ses abords. Ces travaux se poursuivront également durant le premier trimestre 2024.

Finances

Budget de la commune exercice 2023

Section de fonctionnement : 404 587,18€

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général.....	145 650,00 €
Charges de personnel et frais assimilés.....	190 900,00 €
Autres charges de gestion courante.....	35 087,13 €
Charges financières.....	32 950,05 €

Recettes de fonctionnement

Ventes de produits fabriqués.....	21 500,00 €
Impôts et taxes.....	257 040,00 €
Dotations et participations.....	67 400,00 €
Autres produits de gestions courantes.....	4 700,00 €
Produits exceptionnels.....	1 000,00 €
Résultat reporté 2022	52 947,18 €

Section d'investissement : 100 765,44 €

Dépenses d'investissement

Emprunts et dettes assimilées.....	38 265,44 €
Immobilisations corporelles.....	62 500,00 €

Recettes d'investissement

Résultat reporté 2022.....	17 565,12 €
Dotations, fonds divers et réserves.....	41 200,00 €
Subventions d'investissement.....	42 000,32 €

Subvention aux associations :

Association Parents d'Elèves d'Argilliers.....	500,00 €
Les Boissettiers.....	600,00 €
Association Chemin Randonnée Urbain V.....	100,00 €
Les Restos du Coeur.....	100,00 €
AFM.....	100,00 €
Fuze radio.....	50,00 €
Association des usagers TER/SNCF rive droite du Rhône.....	50,00 €

Projets 2024

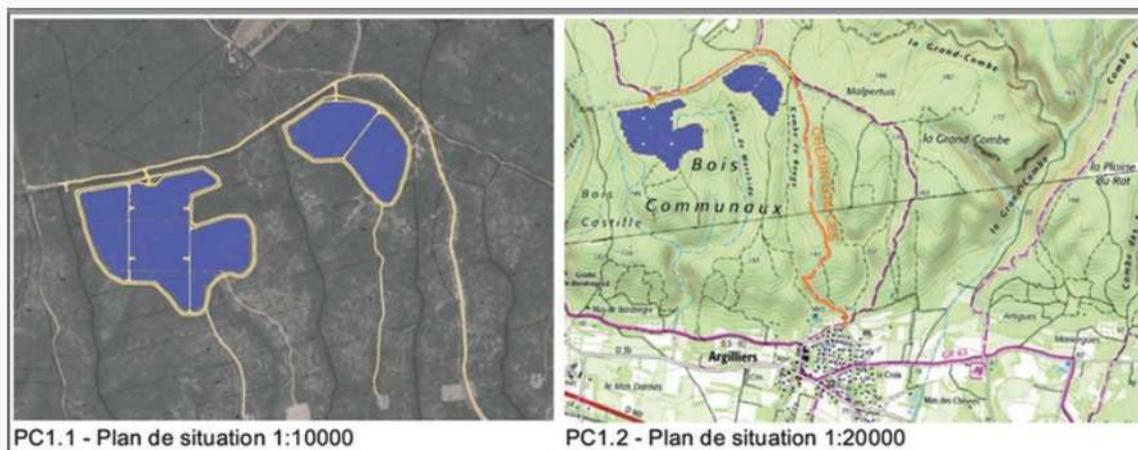
Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'année 2023 a été l'occasion de la poursuite des travaux liés à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Des réunions techniques entre élus, bureau d'étude et services de l'état ont eu lieu dont l'objectif était de valider les hypothèses de base à propos de la croissance démographique, du besoin en logements et des objectifs de densification.
- Le diagnostic territorial a été établi et le projet communal se trouve aujourd'hui en cours de finalisation.
- Après intégration des éléments apportés par le bureau d'étude faune/flore, le projet communal et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pourront être présentés lors de réunions publiques.

Projet de création d'un parc photovoltaïque

- Le permis de construire est déposé depuis le 22/12/2022 et se trouve toujours en cours d'instruction auprès des services de l'état. La recherche et la sécurisation foncière de terrains de compensation se poursuit.
- En parallèle, le projet a été inscrit dans le cadre de la mise en place des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables initié par la loi du 10/03/2023.
- La zone finale retenue couvre un peu moins de 25Ha et la procédure d'instruction de la demande de permis de construire entre en phase de mise au point du projet suite aux différents avis et prescriptions émis par les services consultés.



Création d'une crèche

Les parents d'élèves de Saint-Maximin ayant montré leur forte opposition à la création d'un regroupement pédagogique avec Argilliers, il a été décidé de façon unanime avec l'équipe éducative et les parents d'élèves que les élèves argillérois continueraient donc à être tous scolarisés à l'école communale.

Suite à cela, la Communauté de Communes Pays d'Uzès a sollicité la commune pour ouvrir dès le mois de Septembre 2024 une crèche sur la partie inoccupée de l'école. Les travaux d'aménagement seront réalisés au printemps et pris en charge intégralement par l'intercommunalité.

Vie Culturelle

Au printemps

Mercredi 19 avril 2023: Avril en balade.

Une balade découverte autour de l'histoire des Fabriques du Baron de Castille avec une conférence de Thierry De Seguins-Cohorn, descendant du Baron.

Ddier Riesen a illustré la période contemporaine du château de Castille avec les fresques de Picasso.



Vendredi 24 mars 2023 :Conférence de Mr Claude Larnac
Des arches antiques aux arches modernes en passant
par les arches du Pont du Gard.

A cette occasion le réaménagement de la bibliothèque municipale a été inauguré. Jannique Koecks nouvelle responsable de la bibliothèque a présenté les nouveaux projets littéraires et ateliers à venir en présence de Laurent Boucarut, maire, de Fabrice Verdier, conseiller régional et président de la CCPU, Christophe Gervais vice-président à la culture, et Muriel Dherbecourt conseillère départementale.

Dimanche 21 mai 2023: Chemins de Traverse

La commune a accueilli ce jour-là le festival de théâtre de rue Chemins de Traverse, avec un spectacle des Philosophes Barbares en pleine nature à Bordnègre.



Art Gi Expo, 22 et 23 avril 2023

C'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli 15 artistes cette année.

Cette exposition s'inscrit pleinement dans la vie culturelle de notre village et permet de mettre à l'honneur tous les arts et les talents des participants ; les œuvres présentées sont multiples et variées tant par les techniques que par les thèmes abordés : peintures, sculptures, bois, photographies, bijoux, couture, recyclage...

Un grand merci à tous les artistes : Ambre, Muriel Albert, Valérie Andrieu, Sylvie Boucarut, Renaud Boucarut, Martha Cathebras, Fabien Fontanille, Murielle Gianetto, Emilie et Georges Lestage, Béatrice Picq, Anne et Gilles Reynier, Martine Saupin, les enfants de l'école et de la bibliothèque.



Comme chaque année, le dimanche se tenait en parallèle le Printemps des Vignerons, animé par les Boissetiers, et qui fut aussi un beau succès.

A retenir: Prochaine édition
Art Gi Expo:
13 et 14 avril 2024

En été

Fin d'année scolaire 2023



Lors de la fête de fin d'année scolaire, l'équipe pédagogique avait préparé un diaporama retraçant les moments importants de cette année, que les parents ont pu découvrir lors d'une projection accompagnée de quelques chants.

Merci à Céline Vaniscotte, enseignante, aidée d'Audrey et de Sabrina pour toute cette année, sans oublier l'aide précieuse de l'APE pour leur soutien lors des différents évènements.

Monsieur le Maire a également remis à nos deux élèves de CM2, Norihei et Mathys, des petits présents en leur souhaitant bon courage pour la rentrée au collège..



Début d'été en musique



Le groupe Jukeball et la chorale MELI MELO ont animé une soirée chantante et dansante le mardi 20 juin dans la cour de l'école, et ont régalié leur public!



Très agréable pique nique concert dans la cour de l'école samedi 1er juillet avec le le groupe SR et compagnie de Serge ROUVIERE.

Fête votive 2023

Le 3,4 et 5 Août



L'Association Les Boissetiers avait travaillé d'arrache-pied pour que la fête se déroule bien, et ils ont réussi: du repas des Argllieois le jeudi soir, qui a réuni plus de 100 personnes sur la place de la Madone autour d'une excellent repas préparé par les nouveaux propriétaires du restaurant du village, les Roses Blanches, aux soirées animées par les différents DJ, en passant par les animations taurines, le plaisir était au rendez-vous.



Félicitation à l'équipe des Boissetiers, dont le nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale de septembre, autour du nouveau président, Corentin Berne.



En automne



La Veni Vici

Le 11 novembre a eu lieu la 3ème édition de la Veni Vici, une course qui suivait le tracé de l'aqueduc romain, entre Nîmes et Uzès. Les bénévoles de la course auxquels se sont joints des membres des Boissetiers ont distribué dans l'enceinte de l'école le ravitaillement fourni par l'organisation à tous les coureurs.



Prochaine édition le 9 novembre 2024, nous vous y donnons rendez-vous!

Et quelques Argillerois ont eux participé à certaines des courses proposées ce jour-là:

Félicitation aux quatre coureurs d'Argilliers, pour leur prestation:

Nathalie arrivée 29ème de sa catégorie sur le 13 km.

Gilles arrivé 90ème de la sienne également sur le 13 km.

Frédéric, arrivé 18ème de sa catégorie sur le 27 km.

Et Simon, arrivé 129ème de sa catégorie également sur le 27 km.



En hiver



Le repas des Aînés

Le jeudi 30 novembre a eu lieu le repas des Aînés au restaurant Les Roses Blanches. La Municipalité avait convié l'ensemble des personnes de plus de 75 ans, une quinzaine d'entre elles étaient présentes pour partager ce moment de convivialité autour d'un repas festif.

Spectacle de Noël à l'école

Jeudi 21 décembre, les enfants de l'école ont présenté une petite pièce de théâtre à des spectateurs ravis. Le Père Noël leur a même fait la surprise de venir les voir pour leur remettre les cadeaux offerts par la mairie. L'APE avait également organisé une buvette et une petite restauration pour prolonger ce joli moment.



La ludothèque ravit grands et petits
Tous les deux mois, Jessie apporte dans sa camionnette de la CCPU des dizaines de jeux, adaptés à tous les âges, et anime les activités proposées durant la matinée.

Prochains rendez-vous:
samedi 27 janvier et samedi 23
mars de 10h à 12h.

A la bibliothèque

Jana, responsable de la bibliothèque et son équipe de bénévoles vous accueillent le mercredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

Un budget mairie nous permet de vous offrir régulièrement des nouveautés. Un partenariat avec la DLL enrichit encore notre offre en romans, BD adultes et enfants, documentaires, albums jeunesse... et cette année des CD très variés que vous pourrez emprunter comme les livres.

La bibliothèque organise tout au long de l'année :

- des ateliers thématiques (printemps, Halloween, hiver, création de bijoux...)
- une rentrée littéraire : présentation des nouveautés, partages et convivialité entre les lecteurs.
- Avec les enfants de l'école d'Argilliers des lectures, des ateliers d'écriture et de langage.



- Un grand évènement a eu lieu en 2023 : Didier Riesen nous a proposé d'intégrer l'opération **La pelle aux artistes** pour la paix et en soutien à l'Ukraine. Un travail sur l'univers de Picasso a été réalisé par les enfants de l'école et ceux qui fréquentent la bibliothèque.

Notre arbre à pelles a voyagé jusqu'au château de Bosc à Domazan et a pu être admiré pendant tout l'été.

Et pour 2024 ?

Au printemps, la bibliothèque recevra un auteur de littérature jeunesse dans notre commune : un projet avec l'auteur Loïc Gaume autour du château de Castille avec des ateliers d'écriture et de langage pour les enfants de l'école. Nos lecteurs pourront aussi le rencontrer.

Nous continuerons également à vous proposer des ateliers thématiques pour tout public.

Bien vivre à Argilliers

Le compostage domestique

Les biodéchets représentent 35% du poids total des ordures ménagères sur le territoire (actuellement dirigées vers l'enfouissement, une pratique peu vertueuse) et pourraient être valorisées en une ressource (compost) pour un très faible coût.

Cette initiative répond également à la loi anti-gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (loi AGECL) adoptée en 2020. Elle stipule qu'à partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront disposer de solutions pour trier leurs déchets alimentaires. C'est aux collectivités de leur fournir ces solutions.

Pourquoi composter à la maison ?

- Je réduis ma poubelle quotidienne d'environ 30% de son poids en transformant mes biodéchets en une ressource pour le jardin.
- Je profite d'un fertilisant 100% naturel et gratuit pour le bonheur de mes plantations.
- Je gagne du temps et je fais des économies en réduisant mes déplacements en déchèterie et mes achats de terreau/engrais.

Le compostage est une méthode simple, naturelle et efficace pour transformer ses déchets alimentaires en ressource pour ses plantes et son jardin : le compost est l'or noir du jardinier !

Les modalités de mise à disposition du matériel de compostage

En fonction de votre lieu de résidence et de votre intercommunalité, les modalités de mise à disposition du matériel de compostage sont différentes.

Ainsi, les habitants de la Communauté de Communes Pays d'Uzès bénéficient, grâce à la participation de l'intercommunalité et du SICTOMU à hauteur de 50% chacune, de la gratuité des composteurs (en bois ou en plastique) sous condition d'avoir participé à l'une des formations proposées.

Les lombricomposteurs sont, quant à eux, disponibles au prix de 35€ et réservés aux foyers sans jardin.

Les 3 règles d'or du compostage

- Varier les déchets pour obtenir un équilibre entre les différents apports de compositions complémentaires (cuisine/jardin – secs/humides). Assurez-vous de respecter des proportions égales entre matières humides et sèches.
- Maintenir une humidité suffisante. Les micro-organismes du compost ont besoin d'eau pour vivre et proliférer. En revanche, un excès d'eau peut « noyer » votre compost. Ce dernier va alors manquer d'oxygène et fermenter, ce qui aura pour effet de générer des odeurs désagréables
- Aérer le compost avec un brassage régulier. Mélanger chaque nouvel apport avec le précédent afin d'aérer le compost. Pour limiter les couches homogènes et épaisses, un mélange sur les 20 premiers centimètres est suffisant dès lors qu'il est régulier.



Les emballages

Depuis le mois de Février, la collecte des emballages est effectuée en porte à porte tous les Lundis matins simultanément avec la collecte du bac de Reste. C'est lors d'une réunion publique ayant attiré beaucoup d'Argilliérois que le Président du SICTOMU et le maire ont présenté les nouvelles consignes aux habitants. Consignes qui vous sont rappelées ci-dessous:



Un emballage, c'est tout simplement quelque chose que l'on ne veut pas acheter mais qui nous est vendu avec l'objet de notre achat : une bouteille en plastique pour de l'eau, une boîte à chaussure pour des chaussures, un sac en kraft pour du pain ...

Ce moyen mémo-technique vous permettra ainsi de ne pas confondre objets en plastique avec emballages en plastique.

Quelques exemples :

- En plastique : les bouteilles d'eau, les flacons de gel douche, les bidons de lessive, les pots de yaourt, les barquettes de viande, les films de pack d'eau ou encore les sacs de course
- En métal : les bouteilles métalliques de sirop, les canettes de soda, les barquettes en aluminium des plats préparés, les boîtes de conserve ...
- En carton : les emballages de yaourt, les boîtes de lessive, de céréales, les rouleaux de papier-toilette, les briques de lait, de soupe ...

Tous ces emballages se trient et doivent être déposés dans le sac jaune. Inutile de les laver, il suffit de les vider !

Que faire après un refus de collecte ?

Si un autocollant "Refus de collecte" a été apposé sur votre sac jaune, c'est qu'il y a été constaté la présence de déchets non recyclables ou destinés à la déchetterie..A l'issue de la collecte, les agents du SICTOMU prennent contact avec vous afin de vous indiquer les déchets indésirables qui ont été identifiés. Présentez la semaine suivante votre sac jaune. Celui-ci sera alors collecté dans la mesure où son contenu est bien conforme aux consignes de tri.

Participation citoyenne



Le mardi 21 novembre, le Capitaine Fabrice REVEL, commandant la communauté de brigades de Remoulins est venu présenter le dispositif de participation citoyenne en compagnie de Laurent BOUCARUT, Maire.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale. Ils n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention. A l'issue de la présentation, plus d'une dizaine personnes intéressées se sont signalées à la Mairie.

En 2024, la démarche se traduira par la conclusion d'un protocole, d'une durée de trois ans. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif. Il est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Portraits d'Argillierois



Michel Lascaud, le Gandalf d'Argilliers

C'est sûr ! Vous l'avez sans doute croisé dans les rues d'Argilliers, mais sans son chapeau.

Malgré la retraite, le temps passe trop vite pour lui entre le bricolage, son amour de la guitare, et sa fascination pour les sciences, les civilisations anciennes, l'astronomie, les origines de la vie et de l'univers.

Une maison de Hobbit dans le village

C'est suite à un voyage en Nouvelle Zélande début 2019, que l'idée de construire une maison inspirée de l'univers du Seigneur des Anneaux de Tolkien a commencé à germer dans l'esprit de Michel et sa compagne. Le déclic s'est produit avec le premier confinement covid... Avec tout ce temps bloqué dans le jardin, autant s'investir dans une activité originale ! Depuis cette réalisation, les idées se sont succédées à un rythme fou : de la préhistoire en passant par les pharaons, les constructions s'enchaînent, s'assemblent et nous font voyager dans ce jardin à remonter le temps.



Elsa et Nicolas, propriétaires du domaine

Tardieu Ferrand

Ils font rayonner la commune d'Argilliers au-delà de ses limites géographiques. Par leur implication dans l'animation estivale de la commune à travers leurs Soirées vigneronnes qui réunissent des centaines de participants mais également en valorisant les producteurs fermiers locaux de qualité grâce à leur relais fermier toutes les semaines, Elsa et Nicolas sont des acteurs importants de la vie économique locale.



Vignerons de qualité

Installés depuis 8 ans au milieu de leurs vignes où la construction du chai est sortie de terre en 2019, ils ont rapidement franchi les échelons de la renommée grâce à des vins de qualité. Privilégiant la qualité à la quantité, dans une démarche environnementale vertueuse aboutissant à l'obtention du label agriculture biologique en 2023, leurs différentes cuvées ont très vite obtenu la reconnaissance de leurs pairs par l'obtention de récompenses dans les guides spécialisés. L'obtention fin 2023 du certificat d'honneur de l'association Gard aux Chefs leur vaut désormais de faire partie du cercle très fermé des vignerons qui font la gastronomie gardoise, aux côtés des chefs étoilés du département.



